



DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

COMMUNE DE LA PLAINE-DES-PALMISTES

Affaire 05-190826

Renouvellement de la demande d'habilitation au dispositif
Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)

NOTA. /. Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le 13 août 2026 et que le nombre de membres en exercice étant de 29, le nombre de présent(s) est de : 21

Absents : 04

Procurations : 04

Total des votes : 25

Secrétaire de séance : MAURER Mhedi



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 19 AOÛT 2026

L'an deux mille vingt-six le DIX-NEUF AOÛT à DIX-HUIT HEURES ET TROIS MINUTES le Conseil municipal de La Plaine-des-Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur PAYET Johnny.

PRÉSENTS :

PAYET Johnny Maire
FAUSTIN Jean Yves 1^{er} adjoint
IGOUE Sabine 2^{ème} adjointe
DAMOUR Jean Claude 3^{ème} adjoint
THIBURCE Héliette 4^{ème} adjointe
RIVIERE Alain 5^{ème} adjoint
DALLEAU Gina 6^{ème} adjointe
MOGALIA Mélissa 8^{ème} adjointe
LEFLEM Bernard Conseiller Municipal
MAILLOT Béatrice Conseillère Municipale
JULIE Willy Conseiller Municipal
BERGAMME Henriette Conseillère Municipale
FONTAINE Wilfrid Conseiller Municipal
PROBST Emmanuelle Conseillère Municipale
FOSSY Bernard Conseiller Municipal
LAURET Blandine Conseillère Municipale
JUSTINE Victorien Conseiller Municipal
PARIEL Myriam Conseillère Municipale
DIJOUX François Conseiller Municipal
BOYER Annie Claude Conseillère Municipale
MAURER Mhedi Conseiller Municipal
CANDASSAMY Emilie Conseillère Municipale

ABSENT(S) :

ARZAL Sophie Conseillère Municipale
JISTA Elian Conseiller Municipal
ROCHETAING Roseline Conseillère Municipale
AZOR Frédéric Conseiller Municipal

PROCURATION(S) :

PAYET Mickael 7^{ème} adjoint à PAYET Johnny
ALBUFFY Sonia Conseillère Municipale à
DAMOUR Jean Claude
JULIE Willy Conseiller Municipal à LEFLEM
Bernard
BALASSY Reine Claude Conseillère Municipale à
MOGALIA Mélissa

974-219740065-20260819-DCM05-190826-DE
Date de télétransmission : 20/08/2026
Date de réception préfecture : 20/08/2026

Publicité faite le 21 août 2026

Renouvellement de la demande d'habilitation au dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD)

Vu la délibération n° 20-121224 du 12 décembre 2024 actant le principe de la création d'une EBE sous forme de SCIC ;

Enfin, il est rappelé à l'assemblée que la mise en œuvre du dispositif TZCLD implique la mise en place d'un comité local pour l'emploi (CLE). Fruit de la fabrique du consensus local, ce comité est le collectif qui pilote le projet sur le territoire. Il est présidé par le Maire et réunit l'ensemble des acteurs et actrices volontaires du territoire pour mettre en œuvre le droit d'obtenir un emploi. En cas d'indisponibilité du Maire au sein du CLE, il est nécessaire de désigner un élu référent TZCLD chargé du suivi politique de la démarche, de la cohérence entre les orientations stratégiques de la commune et les actions opérationnelles, et du lien fonctionnel entre les services municipaux, les partenaires institutionnels et le Service Agriculture et Alimentation.

Accusé de réception en préfecture
Date de télétransmission : 20/08/2026
Date de réception préfecture : 20/08/2026

Une prochaine délibération interviendra dès qu'une feuille de route consolidée aura été établie, sur la base des préconisations de l'Association Nationale TZCLD et des évolutions parlementaires en cours. Cette feuille de route précisera les étapes opérationnelles, les séquences d'animation territoriale, les engagements des partenaires et les modalités de formalisation du futur dossier d'habilitation.

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal à l'**UNANIMITÉ** des membres présents et représentés,

- **VALIDE** les termes du présent rapport,
- **RÉAFFIRME** la volonté de la commune de participer au dispositif TZCLD dans le cadre de la future loi de pérennisation,
- **PREND ACTE** du redémarrage de la démarche, des actions engagées et des collaborations structurantes avec les EBE L'Abeille Verte et Tézéa,
- **VALIDE** le principe de renouvellement de la demande d'habilitation, dès publication du nouveau cahier des charges national,
- **CONFIRME** le pilotage du projet TZCLD par le Service Agriculture et Alimentation, rattaché à la DUGP,
- **VALIDE** le renouvellement de l'adhésion à l'Association Nationale TZCLD pour un montant de 1 000 €,
- **DÉSIGNE** M. Bernard FOSSY, en qualité d' élu référent TZCLD, chargé du suivi politique de la démarche et de la représentation de la commune au sein du CLE,
- **CONFIRME** que la SCIC Plaine Emploi est appelée à porter l'habilitation en tant qu'Entreprise à But d'Emploi (EBE)
- **AUTORISE** le Maire, ou l' élu délégué, à signer tous les documents afférents à la démarche TZCLD et à la future demande d'habilitation.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents



Pour copie conforme,
Le Maire,

Johnny PAYET